

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Arrêté du 14 décembre 2018

**portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire
du corps des attachés des systèmes d'information et de communication**

NOR : EAEA1834451A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2018 instituant des commissions administratives paritaires au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales et la répartition des sièges du 7 décembre 2018 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des attachés des systèmes d'information et de communication pour un mandat de quatre ans :

Attachés principaux des systèmes d'information et de communication

Titulaire :

- M. Philippe ZANATTA (CFDT-MAE)

Suppléant :

- M. Xavier RICHARD (CFDT-MAE)

Attachés des systèmes d'information et de communication

Titulaire :
- M. Laurent TESTARD (FO-MAE)

Suppléant :
- M. Paul RAGOUNATH (FO-MAE)

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 14 décembre 2018

Pour le ministre de l'Europe et des
affaires étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Cédric MANUEL